



*Ville de Dijon*  
*Palais des Etats de Bourgogne*

**Dijon, le 2 décembre 2019**

**Nos réf. : Cab.Adj PC/EG**

Monsieur le Président,

Par courrier du 26 octobre dernier, vous m'avez interrogé sur plusieurs sujets relatifs à l'entretien et à l'usage public du parc de la Colombière et de ses Allées.

Tout d'abord, je vous remercie d'avoir exprimé votre satisfaction quant à la qualité du travail d'élagage/remontage des arbres des Allées du Parc et de la demi-lune face au parc de la Colombière. Celui-ci sera poursuivi, courant décembre, par l'élagage des arbres pour les deux demi lunes situées place Wilson. Par ailleurs, treize jeunes arbres seront replantés l'hiver prochain, cours du Parc et Général de Gaulle. Ils recevront les soins les plus attentifs, notamment un arrosage copieux et suivi.

Concernant la rénovation de dix à douze bancs dans le parc de la Colombière, j'ai le plaisir de vous faire savoir que les travaux prévus devraient être terminés au début du mois de décembre. Selon les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), c'est l'entreprise GUERRA, spécialisée dans la pierre, qui a été retenue pour ces travaux. (cf plan joint)

S'agissant de « l'engazonnement » de la place Wilson, le résultat ne peut être considéré comme pleinement satisfaisant. En effet, de nombreuses contraintes ont limité la levée des graines : présence de passage important, qualité du sol très compacté et pierreux, nécessité d'enlever les feuilles de platanes. Cependant, à la faveur du climat plus humide que nous connaissons depuis plusieurs semaines, l'engazonnement naturel devrait progressivement coloniser l'ancien sablage pour un meilleur rendu de cette place très appréciée et fréquentée par les Dijonnais. Le service des espaces verts et de l'environnement veillera à son aspect soigné.

Enfin, sur le sujet du respect des Allées et du Parc de la Colombière, labellisés « EcoJardin », lors d'événements sportifs ou culturels particulièrement fréquentés, j'ai noté des améliorations dans les pratiques. Celles-ci sont le résultat d'un travail collaboratif de qualité entre les membres de votre association, les services de la Ville et les élu.e.s. Bien sûr des marges de progrès persistent. Néanmoins, lors de ma visite au vide-grenier le samedi 21 septembre dernier en matinée, j'ai pu constater de visu une plus grande rigueur dans l'organisation de cet événement, notamment par la mise en œuvre du stationnement en épis.

Souhaitant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes très cordiales salutations.

*Bien cordialement,*

**Adjoint au Maire délégué à l'Environnement**

*Patrice Chateau*

**Patrice CHATEAU**

**Monsieur Philippe PRIVAT**  
**Président des Amis des Allées**  
**33 E, cours du Général de Gaulle**  
**21000 DIJON**